

Réutiliser ou recycler dans le Louduno-Thouarsais au 3^{ème} millénaire avant notre ère

Par Marie-Claude Bakka-Lagarde

Le recyclage regroupe l'ensemble des techniques de transformation des déchets après leur récupération, afin d'en réintroduire tout ou partie dans un cycle. Aujourd'hui sur les produits de consommation quotidienne, on dispose d'un pictogramme identifiant un produit recyclable. C'est un dessin représentant trois flèches dont chacune d'elle pointe vers l'empennage d'une des deux autres, de manière à former un ruban de Möbius en forme de triangle. Mais il demeure que la part recyclée n'est pas aisée à reconnaître dans le nouveau produit. Il en est de même pour les objets de l'époque préhistorique. Seuls des indices très discrets permettent d'identifier cette pratique.

À partir de quelques exemples précis, issus de découvertes anciennes ou plus récentes, nous allons évoquer plusieurs processus :

- la réutilisation de monuments mégalithiques,
- le emploi de matière première,
- la réappropriation d'outils.

1. Le cadre géographique et géologique

Pour développer ce thème, nous nous limitons à l'aire géographique située entre les villes de Thouars et de Loudun, villes construites sur un plateau entaillé par plusieurs cours d'eau orientés sud-nord, à savoir La Dive et son affluent le Thouet. Leurs eaux s'écoulent dans la Vienne au nord.

Ce plateau calcaire repose sur le socle hercynien, qui s'est formé il y a environ 380 millions d'années¹, affleurant à l'est de Thouars et sur lequel sont édifiées les villes de Parthenay et Bressuire. Lors de l'émergence des chaînes des Alpes et des Pyrénées à l'ère tertiaire, il s'est fracturé

¹ Rolin P. et al. (2004), p. 14.

et dans le paysage, de nombreuses failles orientées nord-ouest/sud-est, mais aussi quelques accidents nord-sud sont visibles. Elles permettent aussi l'accessibilité à des roches métamorphiques.

Pour cette zone géographique, la sismicité est faible, mais pas inexistante. Ainsi, le tremblement de terre du 6 octobre 1711 d'intensité 7,5 à Loudun-Moncontour² était suffisamment inaccoutumé pour laisser des traces dans les archives de cette époque.

2. Le cadre chronologique

Notre propos concerne la fin de l'époque néolithique et le Chalcolithique. La première période est caractérisée par l'apparition de l'élevage et l'agriculture qui se développent à partir du Néolithique ancien (-5500/-4500). Suivent le Néolithique moyen I (-4500/-3500) et le Néolithique moyen II (-3500/-3000), périodes caractérisées par les constructions de mégalithes (Fig. 1), mais aussi par une plus forte sédentarisation avec la création de villages et une augmentation de la population. Plus près de nous, le Néolithique récent (-3500/-3000) et le Néolithique final (-3000/-2500) notamment avec le groupe de Taizé (-3200/-2500) et la culture d'Artenac (-3000/-2100) confirment le développement des habitats groupés. S'ensuit la période chalcolithique avec la culture Campaniforme située entre (-2600/2200).

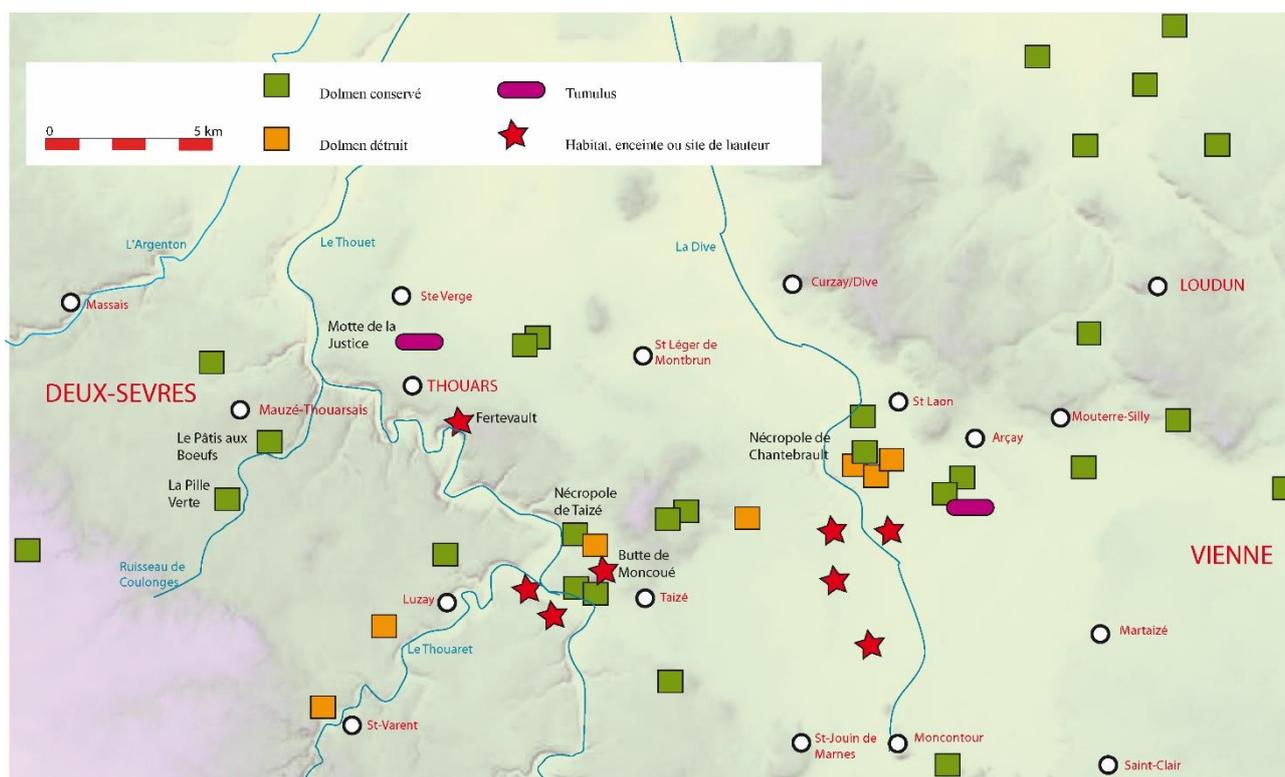


Figure 1. Carte des principaux sites néolithiques du Louduno-Thouarsais (© Marie-Claude Bakkal-Lagarde)

À la fin du 3^{ème} millénaire, les conditions climatiques favorables demeurent sensiblement les mêmes. Les lieux de vie anciennement propices le restent. Les populations continuent parfois à

² <http://infoterre.brgm.fr/rapports/86-SGN-048-GEG.pdf> ; Lambert J. (1986), 43 p., Quenet G. (2005), p. 548.

occuper les mêmes sites. Il devient alors aisé de remployer des objets des générations précédentes, ou bien d'en découvrir dans l'environnement immédiat au cours des déplacements quotidiens.

3. Le remploi des mégalithes

Dans le Louduno-Thouarsais, les dolmens sont nombreux et se rattachent pour partie au groupe des dolmens angevins. Ils se caractérisent par des « couloirs courts », des portiques constitués de trois pierres, deux orthostates et un linteau, ainsi que par une dalle de chevet débordante. Temporellement plus récentes que les dolmens atlantiques et dolmens angoumoisins, ces architectures monumentales sont très nombreuses en Anjou, d'où elles tirent leur nom. On en rencontre aussi à environ 150 km au sud-ouest de Thouars dans le sud Vendée, par exemple pour n'en citer qu'un singulier par ses dimensions remarquables, le dolmen de La Frébouchère au Bernard.

Dans les Deux-Sèvres, à 10 km au Sud-est de Thouars, sur la rive droite du Thouet, la commune de Taizé est la plus riche en monuments mégalithiques conservés. Son espace géographique et géologique à l'interface des massifs primaires / bassins secondaires et tertiaires constitue une chance pour les études.

Trois monuments sont situés à Fonsay, près des hameaux de Dillon et Ligaine, au pied de la butte de Moncoué ou Montcoué. Quatre autres sont dans la plaine de La Taillée devenue La Pierre levée de Mon(t)palais, au carrefour du chemin de Praillon et de la route de Thouars. Ils portent le nom du n° cadastral de la parcelle.

Les hommes du 3^{ème} millénaire ne sont pas les constructeurs de ces architectures mégalithiques. Toutefois, ils ont remployé les dolmens pour y déposer leurs défunts. Bien entendu, la plupart des monuments ayant été fouillés anciennement, seule la présence de mobilier plus récent atteste de leur remploi.

À Saint-Léger-de-Montbrun, un dolmen à couloir vient occulter un dolmen angevin, sans qu'il y ait d'incidences sur sa position topographique, l'occultation est finalement le phénomène majeur. Par contre, à Taizé, les destructions ont été nombreuses, mais un dolmen à couloir côtoie deux dolmens angevins dans des positions topographiques similaires.

Ainsi le dolmen E134³ de la Taillée, ou nécropole de Montpalais ; le plus grand et le mieux conservé a fait l'objet de travaux d'études par F. Bouin⁴. Il présente une chambre quadrangulaire compartimentée et couverte par deux tables de couverture. Les deux piliers du portique sont attestés. Il s'agit donc bien d'un dolmen angevin.

³ Nom de la parcelle cadastrale où il se situe.

⁴ Bouin F. (1996), 21 p.

Signalé anciennement⁵, le dolmen E145 a un cairn circulaire mesurant actuellement 15,5m de diamètre. Sa chambre mégalithique quadrangulaire mesure 3m sur 1,5m environ. Une dalle forme actuellement l'amorce d'un couloir décentré, si l'on se réfère au plan de Longuemar⁶.

E 143 est pratiquement ruiné.

Le dolmen E136 a fait l'objet d'une fouille par C. Hébras⁷ et d'une restauration par F. Bouin. Il présente une chambre rectangulaire avec un pilier au nord-est, signalant la présence d'un portique. Il s'agit très probablement d'un dolmen angevin probablement construit au Néolithique moyen. Le mobilier découvert atteste d'une réoccupation postérieure attribuée au Néolithique récent.

Il a fait l'objet de fouilles clandestines à partir de 1959, et même durant la fouille officielle dont les résultats ont été publiés par C. Hebras 1965.

Parmi les objets mobiliers découverts, figurent des vases campaniformes mais aussi treize V-boutons, dont sept hémisphériques et six du type « tortue ». Ces indices sont révélateurs du réemploi du monument au Chalcolithique.

À Mauzé-Thouarsais, le monument de la Pille-verte, allée-couverte ou dolmen angevin, fournit également un V-Bouton hémisphérique. La fouille fut partielle et cet indice est le seul témoignage de la présence campaniforme.

Ainsi à Saint-Léger de Montbrun, le dolmen de Puyraveau a livré aux archéologues une sépulture individuelle accompagnée d'objets chalcolithique⁸, à savoir un petit poignard en cuivre et des tessons de trois vases campaniformes.

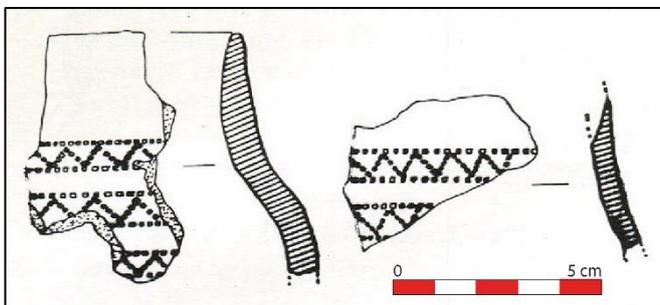


Figure 2. Arçay, dolmen de Briande I, tessons campaniformes
(dessin J.-P. Pautreau 1970, p. 31)

Dans la Vienne à Arçay, le dolmen de la Briande I, ou La Pierre du Marais, peut-être un dolmen angevin⁹ a été réemployé au campaniforme comme en témoignent deux fragments de poteries aux décors et profils caractéristiques de cette période. (Fig. 2).

4. Le remploi des outils de pierre

Bien connue, la réutilisation des dolmens ne nécessite pas que nous développons plus amplement cet aspect. Il semble plus opportun de s'intéresser aux artefacts plus discrets que sont les outils transformés.

⁵ Germond G. (1980), *Inventaire des mégalithes de la France, Deux-Sèvres*, tome 6, édition du CNRS, p. 170-192.

⁶ Le Touzé De Longuemar A. (1865), manuscrit n° 100 F.

⁷ Hebras C. (1965), p. 139-158.

⁸ Joussaume R. (1980), p. 473.

⁹ Pautreau J.-P. ; Matarò I. de Pladesala M. (1996), 28-31.

À cette période, la recherche de matière première de qualité est importante, soit par le prestige que contribue le fait de posséder un objet en roche rare, soit par le fait que la matière première possède des qualités techniques non offertes par les roches locales, ou bien pour les deux raisons.

La diversité des matières premières constitue d'excellents témoins des déplacements humains et celles-ci ont l'avantage de se conserver dans le temps. Ainsi les objets usagés dont la matière est rare à trouver, après usure ou fragmentation, sont recyclés en objets plus petits, soit comme élément de parure prestige, mais aussi comme outils, etc.

À Saint-Léger-de-Montbrun, plusieurs découvertes du dolmen de Puyraveau illustrent la transformation d'objets usuels en éléments de parures. Il s'agit assez souvent de haches polies brisées en « roche verte » retouchées afin de produire de nouveaux objets :

- un pendentif en dolérite (Fig. 3, n°1),
- une hache pendeloque en « roche verte » (Fig. 3, n°2) a été perforée une seconde fois, suite au bris de la première perforation. L'élément n'a pas été retravaillé pour faire disparaître la première cassure,
- une perle en andésite (Fig. 3, n°3),
- une perle en « roche verte » (Fig. 3, n° 4), l'échancrure en bas suggère une première perforation brisée. L'objet a été ensuite perforé à l'autre extrémité, puis refaçoné et repoli.

Sur le même site fut découvert un fragment d'anneaux de schiste (Fig. 3, n° 5). Cette roche est localement accessible dans la vallée du Thouet mais aussi au sud de Bressuire. Après fragmentation, l'objet concerné a été réutilisé pour réaliser une pendeloque¹⁰. À l'origine, leur production se situe à fin du Néolithique ancien. Sa perforation à une extrémité témoigne de son réemploi par des personnes du Néolithique récent-final. Ils se sont parfois installés sur des sites anciens où la redécouverte des objets brisés est à l'origine de réappropriations.

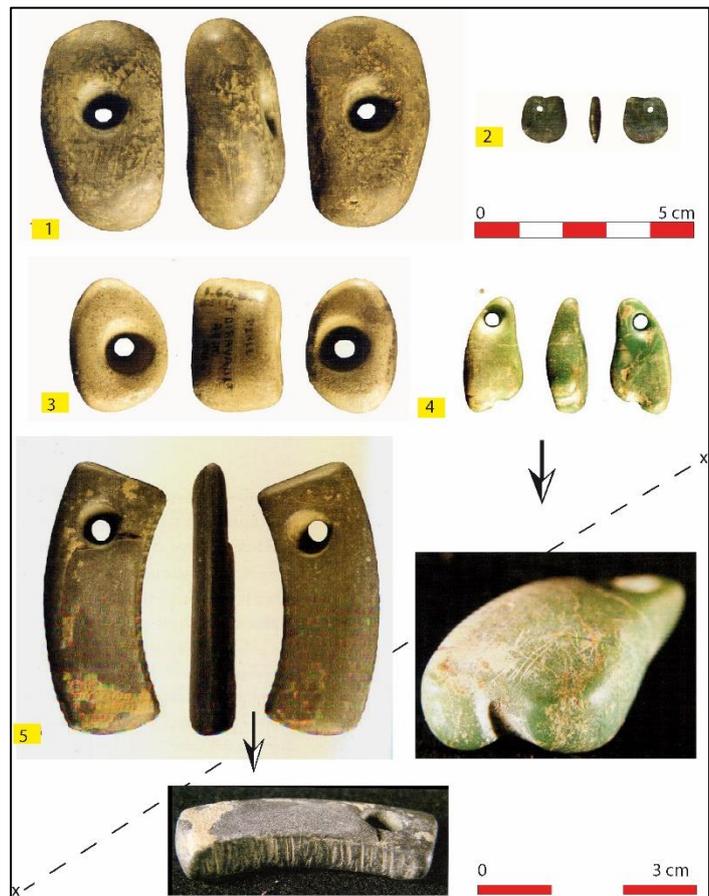


Figure 3. Perles et pendeloques du dolmen de Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun
(© Photographies extraites de Ard V. (2012), PAO Marie-Claude Bakkal-Lagarde)

¹⁰ L=43,4mm l=15,5mm e= 8mm

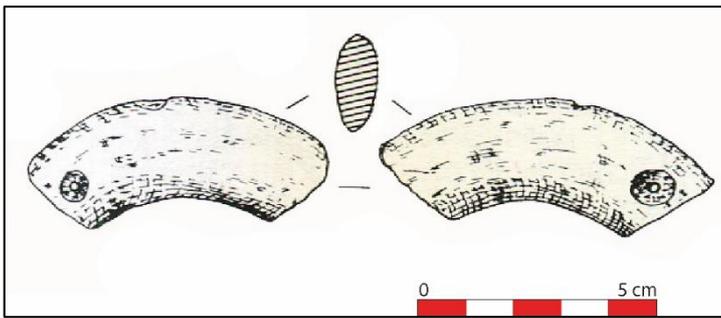


Figure 4. Arçay, dolmen de Briande I, pendeloque en schiste
(dessin J.-P. Pautreau 1970, p. 31)

On trouve également un fragment de bracelet de schiste, perforé à une extrémité pour l'utiliser comme pendeloque au dolmen, précédemment évoqué, de Briande I à Arçay dans la Vienne (Fig. 4).

À Loudun, au lieu-dit les Landes¹¹, lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap, dans le nord-est de l'emprise,

dans le comblement d'une fosse ovale nommée F40 (Fig. 5) mesurant 1,40m et 1,90m d'axes pour une profondeur de 0,70m dont le mobilier céramique est daté du Bronze ancien (Fig. 6 et 7 page suivante), nous avons découvert un fragment mésial de hache bipenne produite au Néolithique final/Chalcolithique (Fig. 8 page suivante).



Figure 5. Loudun, Les Landes, tranchée 18, fosse 40 à demi fouillée, mire = 50cm
(© Marie-Claude Bakkal-Lagarde- Inrap)

La datation des productions de hache bipenne demeure délicate. La plupart des trouvailles sont hors contextes, issues de prospection de surface ou des vases de dragages. D'autres ont été trouvées dans des sépultures, notamment dans les dolmens de Bretagne utilisés sur de longues périodes avec du mobilier chasséen ou pressigiens soit une durée d'environ un millénaire.

Seule la hache bipenne en métahorblendite de la fouille de l'habitat peu-richardien de La Sauzaie à Soubize en Charente-Maritime découverte par J. Gachina à la base d'une couche datée par un C 14¹² indique une datation du Néolithique récent.

Celle découverte à Loudun, Les Landes, se trouve bien en situation de rebus. Elle est accompagnée de mobilier céramique du Bronze ancien (1800-1500). Sa densité estimée à 3,5 montre que son matériau n'est pas une dolérite (de 2,5 à 3,1) mais plutôt du hornblende (3 à 3,4), provenant sous toutes réserves¹³ du Massif armoricain, un matériau rare en Loudunais.

Il s'agit bien d'un outil brisé récupéré sur un site plus ancien, dont la matière première rare avait gardé toute sa valeur (symbolique, prestigieuse et technique) réaménagé pour en faire un nouvel outil. Après fragmentation au niveau de la perforation, l'outil a été recyclé pour un « usage posé intermédiaire en coin ». De petits enlèvements, présents dans le sens de la longueur, sont postérieurs au second polissage.

¹¹ Bakkal-Lagarde (2013).

¹² Selon Gachina J., Gomez J., Coffyn A (1975) p. 379 : C 14 (Gif 2608) à 4410 +/- 120 soit 2460 av. J.-C. Le niveau sus-jacent a fourni une date comparable (Gif 2610) : 4360 +/- 120 soit 2410 av. J.-C.

¹³ La réalisation d'une lame mince serait nécessaire pour confirmer.

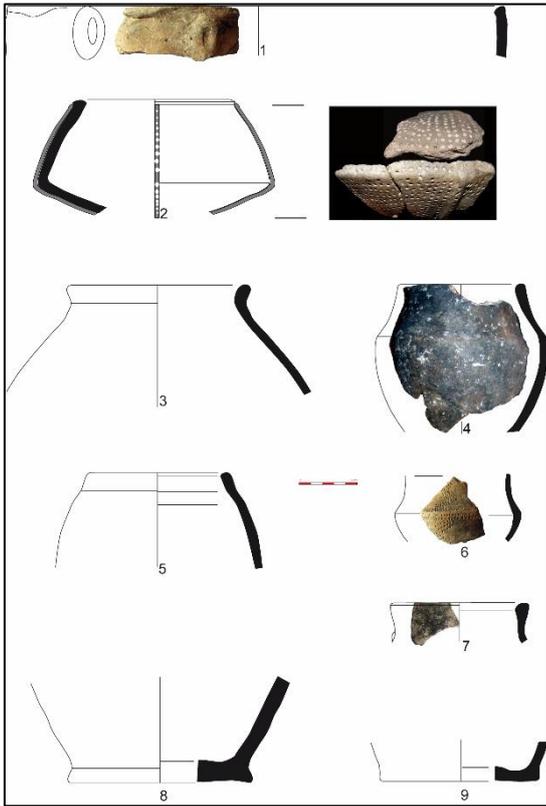


Figure 6 ci-contre. Loudun, Les Landes, mobilier céramique du Bronze ancien de Loudun, Les Landes (© PAO- photo Marie-Claude Bakkal-Lagarde).

Figure 7 ci-dessous. Loudun, Les Landes, mobilier céramique du Bronze ancien de Loudun, Les Landes ; n°1 à 6 décors, n°7 petit vase, n° 8 cuillère (© PAO- photo Marie-Claude Bakkal-Lagarde).

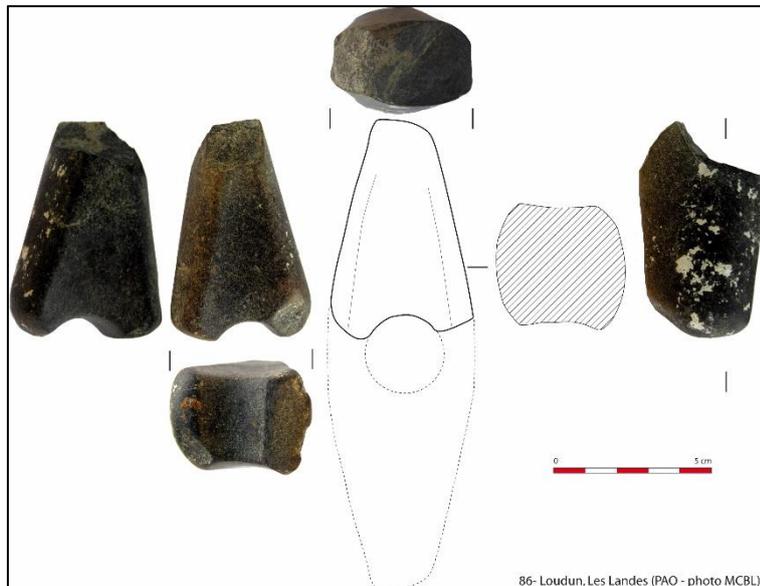
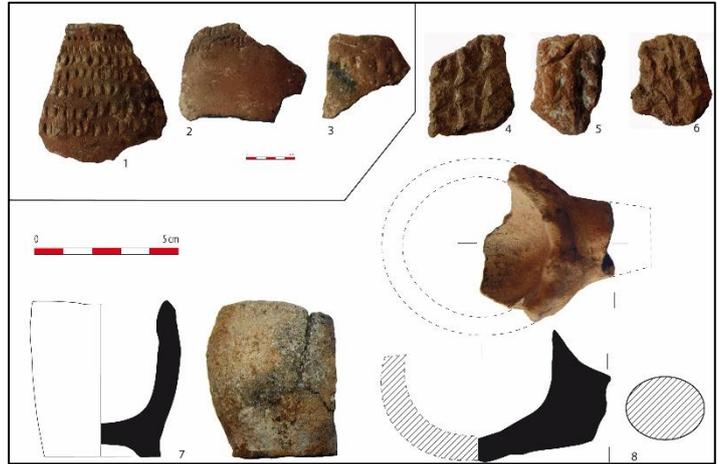


Figure 8. Fragment mésial de hache bipenne naviforme de Loudun, Les Landes. Longueur : 72mm ; largeur : 45mm ; épaisseur : 44mm ; diamètre de la perforation : 25mm ; poids : 181g, longueur initiale estimée : 160 < x < 190mm (© Photo - DAO Marie-Claude Bakkal-Lagarde).

5. Le remploi des poteries cassées

Les tessons peuvent être soit directement utilisés ou broyés et entrer dans la composition de d'autres objets.

Ainsi, on découvre parfois des fragments de poteries, perforés et arrondis, afin de les transformer en fusaïoles destinées à servir de poids à l'extrémité du fuseau pour le filage. Généralement, ces

changements d'affectation font à peine l'objet de quelques lignes dans les rapports archéologiques. En l'absence de décors caractéristiques, ils demeurent communément des tessons de panse datée par la couche archéologique dans laquelle ils se trouvent. Leur datation reste imprécise.

L'autre technique de recyclage consiste à broyer les poteries cassées pour les réintroduire dans l'argile comme dégraissant. Ce produit du broyage s'appelle la « chamotte ».

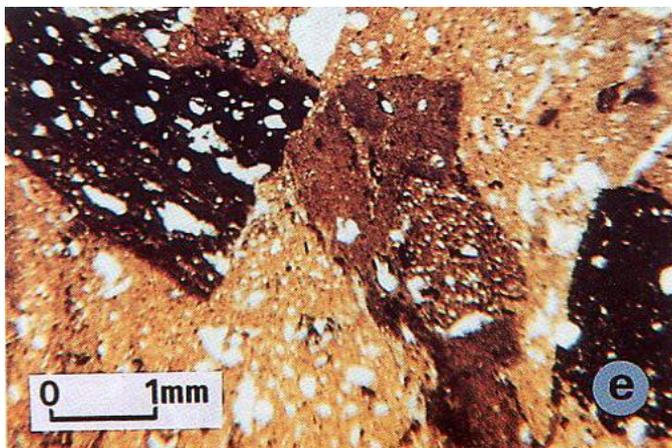


Figure 9. Tesson romain de Sicile avec chamotte
(© Jean-Claude Échallier).

Il faut une observation attentive des tranches des poteries pour distinguer les reliquats de poterie ennoyés dans la matrice argileuse de la nouvelle céramique (la Fig. 9 présente en sombre la chamotte dans la matrice argileuse d'un tesson plus récent).

Au dolmen de Puyraveau, une poterie façonnée aux colombins (Fig. 10), quasi entière excepté le fond et le quart du bord, datée du 3^{ème} millénaire avant notre ère et découverte en 1964¹⁴ présente un dégraissant contenant du mica et du quartz, sable de rivière, ainsi que de la chamotte en petites quantités.



Figure 10. Céramique du dolmen de Puyraveau
vue de face et de dos
(© <http://www.alienor.org>)

Sa surface interne est entièrement lissée tandis que l'externe est complètement lissée et polie par endroits, de manière non uniforme sur une moitié, entre les pincements de décors, au niveau du plus fort diamètre. Elle porte pour décors deux pincements verticaux situés au niveau du plus fort diamètre et placés en vis-à-vis. Sa cuisson est réductrice.

Pour conclure

Pour la période retenue, la fin du 3^{ème} millénaire avant notre ère, cette activité de « recyclage » semble naturelle. Au Néolithique, la naissance de l'agriculture et la sédentarisation qui en résulte regroupent les humains dans des villages. Les déchets qu'ils produisent, en quantité encore raisonnable à cette période, sont constitués essentiellement de restes d'origine végétale ou animale pour lesquels nous avons peu de traces¹⁵.

Les déchets organiques étaient déjà employés comme matière fertilisante pour les cultures et les restes alimentaires nourrissaient les animaux domestiques. Tout ce qui pouvait être brûlé servait de

¹⁴ Inventaire n° : 2012.1.8 ; dimensions : h : 116 ; diamètre bord : 113 ; épaisseur de 5mm au bord à 12mm au fond.

¹⁵ Parfois des fragments d'os, recyclage de reliefs de repas ou de boucherie, sont également visibles dans le dégraissant des poteries de cette période.

source d'énergie pour se réchauffer et seul quelques déchets restant, comme les carcasses, étaient enterrés.

Pour le remploi des matières minérales, on ne peut que constater l'usage fréquent de roches exogènes, rares dans l'environnement immédiat. On peut évoquer une valeur « marchande et/ou technologique » mais également une valeur symbolique, identique à celle qui était à l'origine de leur importation dans les périodes antérieures.

Pour l'avoir également observé dans le niortais, notamment sur le site de Croisette à Saint-Maxire¹⁶, nous savons que la pratique du recyclage était commune à cette période et nous avouons subséquemment notre ignorance sur la conscience ou la philosophie qui entourait cette pratique, si toutefois il y en avait une.

Bibliographie

ARD V. Dir. (2012), *Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres), le dolmen II. Un monument au mobilier exceptionnel de la fin du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*, édition APC, 573 p.

BAKKAL-LAGARDE M.-C. (2013), Loudun les Landes, notice scientifique, *bilans scientifiques du service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes*, p. 241

BAKKAL-LAGARDE M.-C. (2013), *Poitou-Charentes, Vienne, Loudun, Les Landes. Rapport de diagnostic archéologique*, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 84 p.

BOUIN F. (1996), Taizé, Dolmen E 134, Deux-Sèvres : DFS, sauvetage programmé et restauration, 1/7/1996-14/12/1996, 21 p.

BURNEZ C. (1976), *Le néolithique et le chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Société Préhistorique Française, Mémoire 12, Paris 1976, t. 4, 378 p.

ÉCHALLIER J.-C. (1987), Étude des céramique, *Géologie de la Préhistoire*, p. 879.

HEBRAS C. (1960) – Fouille d'un dolmen du groupe de Montpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 57, n° 11-12, p. 666-671.

HEBRAS C. (1965) – Le dolmen E 136 du groupe de Montpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 62, Études et travaux n° 1, p. 139-158.

GACHINA J., GOMEZ J., COFFYN A. (1975), Supplément à l'inventaire des instruments perforés pour les départements de Charente, Charente-Maritime et Gironde, *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 72, 1975 : Études et travaux, p. 379.

¹⁶ Lagarde M.-C., Sacré R. (1987), p. 33-52

GERMOND G. (1980), *Inventaire des mégalithes de la France, Deux-Sèvres*, tome 6, édition du CNRS.

GERMOND G. (2001), *Les Deux-Sèvres préhistoriques*, Geste Éditions, 299 p.

JOUSSAUME R. (1981), *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, Thèse de doctorat, Travaux du laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quaternaire Armoricains, Université de Rennes I, 626 p.

LAGARDE M.-C., SACRÉ R. (1987), L'éperon barré de Croisette à Saint-Maxire (Deux-Sèvres), *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, 2° série, XX/1, p. 33-52.

LAMBERT J. (1986), *Sismicité du Poitou, présentation et discussion des effets du tremblement de terre du 6 octobre 1711*, édition du BRGM, 43 p.

LONGUEMAR A. LE TOUZÉ DE (1865), *Atlas des monuments mégalithiques du département de la Vienne et de la lisière des Deux-Sèvres*, manuscrit n°100 F, 1865, Bibliothèque du musée des Antiquités nationales.

PAUTREAU J.-P. (1970), *Les sépultures mégalithiques du département de la Vienne*, mémoire de Maîtrise, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de Poitiers, vol. 1, 115 p. et 5 cartes, vol. 2, 45 pl.

PAUTREAU J.-P., MATARÓ I PLADELASALA M. (1996), *Inventaire des mégalithes de France : la Vienne*, éditions de l'Association des publications chauvinoises, Chauvigny, mémoire XII, 320 p.

QUENET G. (2005), *Les tremblements de terre : aux XVIIe et XVIIIe siècles. La naissance d'un risque*, Éditions Champ Vallon, 586 p.

ROLIN P., AUDRU J.-C., PONCET D., THIÉBLEMONT D., GUERROT C., COCHERIE A., FARJANEL G., FAUCONNIER D., LEMORDANT Y., SOYER C. (2004), *Bressuire notice géologique de la carte au 1/50 000°*, édition du BRGM, 115 p.

Sitographie

<http://www.alienor.org/>

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

<http://www.géoportail.fr/>

<http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0538N.pdf>

<http://infoterre.brgm.fr/rapports/86-SGN-048-GEG.pdf>